

Page 2:Travaux 2009 Page 3 : Du côté des écoles A propos de notre télévision Page 4 : Du côté des transports

La Vie Sociale

Page 5: Les infos du CCAS

La Vie économique

Page 5: Nos nouveaux commerçants

L'Environnement

Pages 6-7 Dossier: La ferme photovoltaïaue

Page 8 : Les gardiens de l'Ete

Le Cadre de Vie

Page 9: Les chats... Utilisons nos chemins ruraux

La Jeunesse

Page 10 : Le centre de Loisirs- l'Espace Jeunes

Les Rendez-vous de l'Automne

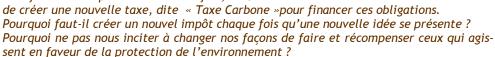
Les Brèves

Page 11

LE MOT DU MAIRE

Chers Collobriérois, chères Collobriéroises,

Collobrières n'a pas attendu que le « développement durable » soit à la mode pour le pratiquer . Il suffit de regarder autour de nous l'environnement façonné par nos ancêtres. Nous avons peu de leçons à recevoir concernant sa protection, mais nous devons rester humbles car des efforts restent à faire. Demain, les lois issues du Grenelle de l'environnement imposeront à chacun d'entre nous de modifier son comportement. De ce fait, le Gouvernement a décidé



Avec mon équipe municipale, nous avons Je remercie chacun d'entre vous pour décidé depuis le début de l'année, de ser- votre participation, pour vos questions pervir des repas bio à nos enfants, sans pour tinentes, pour vos interrogations sur ce cela augmenter les tarifs des repas. Il suffit d'en faire une priorité!

le Gouvernement a voté, au mois d'Août, l'augmentation de la TGAP qui passera de **13.50** € à **40** € la tonne (voir Journal Municipal de l'été).

Notre facture à tous va s'en ressentir... Alors, soyons des citoyens acteurs de notre environnement et agissons, dès aujourd'hui pour la réduction de nos déchets!

C'est pourquoi, nous allons vous proposer la mise en place de la « redevance incitative » : AU PLUS VOUS TRIEREZ VOS OR-**DURES, AU MOINS VOUS PAYEREZ!**

Si nous ne voulons pas que le Centre de ROUYMAGAROL à PIERREFEU- du var, devienne un 2ème BALANCAN, (plateforme située au CANNET-des-MAURES), agissons ensemble.

Vous êtes venus nombreux lors de la réunion sur la modification du Plan d'Occupation des Sols en vue de la création de la centrale photovoltaïque. Cette future centrale sera placée au cœur du dispositif Défense Forêt Contre les Incendies (DFCI) de protection du Centre Jean Itard en particulier, et procurera des recettes supplémentaires non négligeables pour notre commune.

projet. J'ai été agréablement surprise de constater que vous v êtes favorables : ie n'oublie pas les chasseurs que nous avions En ce qui concerne les ordures ménagères, rencontrés précédemment , ils nous ont donné leur « feu vert » !!

> A l'heure du tout numérique, la réception de la Télévision Numérique Nationale ne pourra pas être captée par la majorité des Collobrièrois .Quel progrès! Une fois de plus les communes rurales seront pénalisées. 170 000 € environ seront nécessaires pour équiper le relais St-Roch! La mobilisation de chacun d'entre nous permettra, je l'espère, à nos parlementaires de revoir leur copie. Une pétition est ouverte en Mairie et chez les commerçants,

> Je terminerai par une bonne nouvelle concernant la couverture des soins le soir et les week-ends. Enfin, SOS MEDECINS se déplace chez nous.

> Ensemble nous sommes en train de positionner Collobrières « capitale du développement durable »

Rien ne peut se faire sans vous. Des réunions publiques auront lieu pour échanger, communiquer et bâtir les projets de demain.

Le Maire Christine AMRANE

Mairie de Collobrières Place de la Libération 83 610 COLLOBRIERES Tél: 04 94 13 83 83 - Fax: 04 94 13 83 80 - www.collobrieres.fr

Travaux 2009

Page 2

Nous évoquions dans le Journal Municipal de l'Été, les travaux programmés au titre de l'année 2009. Où en sommes-nous de leur réalisation?



Le Futur Cours Louis Blanc

Inscrits au budget 2009, la consultation des entreprises ayant débuté le 26 août, les travaux commenceront le 2 novembre. Ils s'étaleront sur 4 mois maximum, en prévision d'intempéries, pour être achevés à la fin du mois de février.

L'Eglise Saint Pons

Nous mentionnerons la 4^{ème} tranche de la réhabilitation de l'Eglise SAINT-PONS pour un montant global de 134 000 €, comprenant les subventions suivantes : 25 000 € du Sénat, 15 000 € de réserve parlementaire, 8 200 € du Conseil Général déjà attribuées, ainsi que 40 000 € de la DRAC en attente.



La Passerelle permanente d'accès au parking des Fêtes de la Châtaigne

2009 verra la 27^{ème} édition des Fêtes de la Châ- décidé de mettre en place une installation permataigne qui n'ont cessé au fil des ans, de prendre de nente. l'importance, pour être devenues aujourd'hui ce que l'on sait, en terme de fréquentation et d'af- Après appel d'offres, un marché a été passé avec fluence du public.

Cette croissance n'a pas été sans poser de nomcirculation et le stationnement.

C'est en 2003 que naît l'idée d'interdire l'accès des véhicules au village durant les trois dimanches des fêtes, et d'instaurer des parkings aux deux entrées du village, en mettant des navettes de cars à la disposition des visiteurs.

S'agissant du parking ouest, il fut installé sur un terrain privé que la cave coopérative loue à des particuliers, Mesdemoiselles AGUETTANT.

Depuis 2004, munis des autorisations nécessaires de la DDE, puis de la DDEA, la passerelle est chaque année montée à l'emplacement que nous lui connaissons actuellement, par une entreprise spécialisée.

Sachant que le coût de cette installation est passée de 16 367 Euros en 2004 à 18 700 en 2008, ce qui représente une somme globale approximative de 90 000 Euros sur 5 ans, le Conseil Municipal a

une société spécialisée, qui a installé pour la somme de 47 301 Euros, une passerelle en pin breux problèmes, notamment en ce qui concerne la rouge du nord de 17 mètres de long sur 1,5 m de large. La pose a eu lieu le 22 septembre, la réception des travaux, le 3 Octobre.

Ceux qui ne manqueront pas de faire le calcul



pourront constater que sur 5 ans, la commune économisera sur ce poste, un peu plus de

40 000 Euros!

administratives contactez l'accueil de la Mairie

Pour vos formalités



DU Côté DES ECOLES

Page 3

La Nouvelle Cantine

Le groupe scolaire VARENNE, près de l'Eglise, est composé de deux bâtiments ; l'un abrite l'école primaire réhabilitée dans les années 90. L' autre bâtiment est composé de trois niveaux : au rez-de-chaussée, des ateliers ; au premier étage, la cantine scolaire et la ludothèque et le dernier étage entièrement désaffecté.

Nous avons lancé cette année la 1ère phase de réhabilitation du bâtiment, à savoir, la toiture et la cantine scolaire

La toiture du bâtiment a été refaite conformément au cahier des charges, dans les délais prévus. S'en sont suivis les travaux à l'intérieur du bâtiment.

C'est ainsi que nous avons pu ouvrir aux élèves des écoles primaire et maternelle la nouvelle salle de la cantine, dans des locaux fonctionnels, entièrement rénovés et dotés d'installations modernes. Cela nous permet dorénavant d'organiser un service qui dure une

heure (contre trois l'an dernier !). Tous les enfants peuvent ainsi prendre leurs repas ensemble et profiter d'un temps de jeux après le service.

La cuisine a été réaménagée dans le respect de la réglementation d'hygiène et de sécurité.

Nous organiserons une journée porte ouverte le vendredi 18 Décembre. Vous êtes tous cordialement invités à venir visiter cette nouvelle cantine.

Viendra ensuite d'ici la fin de l'année, la réfection de deux locaux au rez-de-chaussée en bibliothèque et la création d'un WC public.



L'opération de réhabilitation du Bâtiment scolaire Varenne est prévue, rappelons-le, sur 3 ans, avec une participation du Conseil Général à hauteur de 50% à 70% du montant des travaux. La première tranche a été achevée dans les délais prévus.

Les deux tranches suivantes, les deux années à venir, porteront sur la réfection de l'ensemble des écoles primaire et maternelle.

Pour info ...

La cuisine (de réchauffage)est d'une capacité de 150 repas, qui peuvent être chauffés en même temps.

Les repas sont bio

Inscription cantine tous les mois en mairie, formulaire disponible sur le site de la mairie, ainsi que les menus.

A PROPOS DE NOTRE TELEVISION

INFORMATION SUR LA TNT Bouleversements sur notre petit écran...

Comme vous le savez la **Télévision Numérique Terrestre (TNT)** va remplacer définitivement la télévision analogique du réseau hertzien qui diffuse aujourd'hui les 6 chaînes historiques (TF1, France 2, France 3, CANAL+, Arte-France 5 et M6).

Ce réseau cessera de fonctionner en mai 2011.

Pour certaines chaînes, le service sera même interrompu bien plus tôt, c'est le cas de CANAL+ qui cessera d'être retransmise dès le 25 novembre 2009.

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a confirmé récemment à Mme le Maire que le réémetteur du village – Saint Roch - ne sera pas converti pour la TNT aux frais des opérateurs de télévision compte tenu de la faible population concernée (la loi impose que 95% de la population française métropolitaine puisse recevoir la TNT ce qui, de fait, implique l'existence de lacunes ça et là, surtout lorsque le relief est difficile).

La réception de la TNT sera donc possible uniquement pour les Collobrièrois qui se seront équipés pour capter les émetteurs du Cap Sicié, du Cap Bénat ou de Notre Dame des Anges (mise en service fin octobre 2009), voire

du Pic de l'Ours ou pour ceux qui reçoivent les satellites ASTRA ou Atlantic Bird.

Il y aura donc des foyers situés dans des zones d'ombre qui ne pourront plus capter la télévision.

La commune souhaite pallier cet important désagrément pour la population. Dans ce but, afin de faire en sorte de retrouver, voire d'améliorer la situation actuelle et de choisir la meilleure option entre le satellite, le financement d'un réémetteur local et l'ADSL très haut débit, nous vous demandons de bien vouloir prendre quelques instants pour remplir et retourner en Mairie le questionnaire joint.

Nous pourrons, grâce à cet état des lieux, vous proposer rapidement une solution, afin d'assurer la continuité du service.

Pour ceux qui auraient des difficultés pour remplir le formulaire, une permanence sera tenue par Michel ARMANDI en Mairie les mardis 6 et 13 octobre de 10 à 12h et les jeudis 8 et 22 octobre de 15h30 à 17h. N'hésitez pas à venir le consulter.





DU Côté DES TRANSPORTS COLLECTIFS

Page 4

Nouveaux tarifs, nouveaux horaires, nouvelles dessertes : une politique novatrice des transports dans le Département !

A l'heure où nous publions, il ne nous est pas possible de vous communiquer avec certitude les horaires des lignes 8810 (Collo-Cuers) et 8803 (Collo-Hyères). La nouveauté est que la ligne directe Collo-Toulon n'existe plus ; il y a changement de bus à Cuers. Compte-tenu des fortes perturbations enregistrées depuis le 1er septembre dans la desserte, les

t pas pose les hoe les ho
manufacture et le Conseil général ont décidé de réaménager certains horaires.

Dans l'immédiat, avant la parution des horaires définitifs, il est préférable de se connecter sur le site ci-nommé afin de bénéficier des dernières informations.

Suite dans le prochain bulletin!

Nouveaux tarifs

Depuis le 1er septembre 2009, 85 nouvelles lignes régulières sont mises en service. Avec la mise en place de ce nouveau réseau, le Conseil Général a décidé de créer une tarification unique afin de faciliter vos déplacements. Voici les tarifs (hors desserte de l'aéroport Toulon-Hyères):

BILLET UNITE : 2,00 € (LES CLIENTS SONT TENUS D'AVOIR L'APPOINT)

- -vente à bord des autocars et gares routières-
- CARNET DE 10 VOYAGES : 17,50 €
 - (Conditions de vente : se renseigner auprès de l'exploitant)
- ABONNEMENT ETUDIANT, JEUNE EN FORMATION 100 € par trimestre scolaire

(conditions de vente : se renseigner auprès de l'exploitant)

L.M.(Me).J.V

<u>Cuers-La Ferrage</u>

Départ Collo 7H10

Départ Collège 16H30

<u>Hyères</u>

Départ Collo 6H55

Départ Collo 6H55 Départ Gare 13H20 routière16H20 Les horaires des bus scolaires, quant à eux, sont un peu modifiés, pour éviter les balades en vil avant la cloche de 8H, gagnant ainsi quelques précieuses minutes de sommeil!

CLIN D'ŒIL:

La rubrique qui vous fait découvrir les élus autrement!



17H20

Jean FEUTREN

Né le 23 Février 1947 à Pouldouran (22)

Commissions: Forêt—Eau et Assainissement

Ce qui vous passionne :

« Beaucoup de choses mais surtout la chasse, la pêche, le jardinage et... le baby-sitting, puisque je goûte aux joies d'être grand-père! »

Votre plus beau souvenir:

« Le 5 septembre 1985, le jour que j'ai posé ma casquette de l'armée. Je restais enfin chez moi... »

Votre plus grand exploit:

« Celui d'avoir réalisé 20 ans de ma vie dans les sousmarins, à une époque où les accidents défrayaient la chronique (le Minerve en 1968, l'Eurydice en 1970). Au fond, on est tous à la merci l'un de l'autre. Il faut vraiment avoir confiance l'un en l'autre »

Votre engagement dans la vie :

« Celui de m'investir pour ma famille, pour mon village »

Ce qui vous met en colère :

«le non-civisme de certains concitoyens ; si tout le monde y mettait un peu du sien... »

Vous avez un rêve?:

«Simplement, de finir tranquille mes jours à Collo, j'y suis si bien , et ça dure depuis 1972! »



Luc MARGUERITE

Né le 20 Juillet 1956 à Joinville(52)

Commission: Forêt

Ce qui vous passionne :

«La chasse! C'est elle qui m'a amené à Collobrières, grâce à Ho-

mère! »

Votre plus beau souvenir:

« Mon mariage, en 2004, à Collobrières, avec tous mes amis »

Votre plus grand exploit:

«Dans les années 90, je faisais des virées avec mes potes au Bol d'Or, au Castellet. Un jour, l'un d'eux m'a demandé si je connaissais Collobrières et ses sangliers. Non bien sûr, , mais après un ou deux week-end de chasse, j'étais tombé amoureux du village.

6 mois après, je plaquais mon boulot dans le Nord et j'arrivais avec ma R 16. Bel exploit!

Votre engagement dans la vie :

« J'essaie d'être sincère et honnête»

Ce qui vous met en colère :

«Le changement de comportements de notre société, le manque de politesse et d'éducation.»

Vous avez un rêve ? :

« Oui, rencontrer mon idole, Valentino ROSSI, moto Grand Prix, 102 victoires, 15 fois Champion du Monde !»

Iournal Municipal de l'Automr

Page 5

INFO du CCAS

Désormais, les week-end et jours fériés, nous pouvons bénéficier de l'assistance de SOS MEDECINS. En attendant un numéro local, vous pouvez appeler le numéro national : 36-24

<u> 4 propos du vaccin contre la grippe A (H1 - N1)</u>

La ville de **LA LONDE** est désignée "ville pilote" par la Préfecture du Var pour la vaccination de la grippe A (H1- N1).

Les personnes intéressées par cette vaccination devront se rendre à LA LONDE, Salle Yann Piat. Cette vaccination devrait commencer début octobre (date exacte non définie à ce jour).



Des informations complémentaires seront affichées en mairie.

La Ménagère fait peau neuve...

Le bâtiment de la Ménagère, qui appartient au CCAS, a fait l'objet, cette année encore, d'importants travaux. La toiture a été entièrement refaite ainsi qu'un appartement du second étage. D'autre part, la rénovation de la grande salle du rez-de-chaussée, réalisée l'année passée, (salle commune, cuisine, toilettes pour handicapés) permet d'accueillir du public moyennant une location journalière (se renseigner en Mairie).

La Vie sociale

NOEL...déjà!



Le Repas des Anciens!

Réservé aux personnes de + de 61 ans (!), le repas de Noël aura lieu au Restaurant des Maures, le 19 Décembre. Pensez à vous inscrire en Mairie.

Les colis de fin d'année

des personnes de + de 81 ans seront distribués, comme chaque année, dans les premiers jours de décembre.

Les bons de chauffage

sont attribués aux personnes de + de 65 ans (ou 60 ans avec une incapacité) une fois par an et pour tous types de chauffage à l'exception de ceux qui bénéficient déjà d'autres aides.

La Vie économique

Bienvenue aux nouveaux commerçants

BIO à COLLO

Christine BUISSON a démarré au début 2009 un commerce d'alimentation BIO à Collobrières intitulé : PROVENCE BIO

Beaucoup d'entre nous ont déjà pu voir son stand sur les marchés du jeudi et du dimanche, sur la Place de la Mairie.

Pas de boutique pour l'instant, mais un site internet, à partir duquel les Collobriérois et les habitants des communes environnantes (Pierrefeu, Cuers, La Londe, etc. ...) peuvent passer commande et être livrés gratuitement à domicile* (sans minimum d'achat) www.provence-bio.fr

Les produits BIO sélectionnés par Christine BUISSON ne concernent pour l'instant que

l'Épicerie classique, mais d'autres rayons seront proposés prochainement : Compléments Alimentaires, Cosmétiques, Entretien de la Maison, etc. ...

Très prochainement, elle proposera un "Point-Relais" pour le retrait de paniers de produits frais : Fruits et Légumes BIO, de saison, en provenance de producteurs locaux.

Info sur le stand, jeudi et dimanche, ou par mail à contact@provence-bio.fr

* pour supprimer les frais de port de votre commande :

tapez le code promo **collo1** dans votre panier, puis validez.



Christine BUISSON - 04 94 28 19 71

Mairie de Collobrières Place de la Libération 83 610 COLLOBRIERES Tél: 04 94 13 83 83 - Fax: 04 94 13 83 80 - www.collobrieres.fr

L'Environnement

Le dossier

En route

Page 6

Le projet retenu

Le projet retenu prévoit l'édification d'une ferme photovoltaïque de puissance visée de l'ordre de 6,5 MW implantée sur 13 ha de terrain sur les sites de la Bosque et de Camp Bourjas



Le calendrier

Cahier des charges:

octobre 2008

Appel à projets::

10 novembre 2008

→ 16 février 2009

Choix de l'opérateur :

13 mai 2009

Révision du POS:

juin à déc. 2009

Enquête publique du

16/09/09 au 16/10/09

Promesse de bail

Septembre 2009

Etude et réalisation:

Fin $2009 \rightarrow \text{fin } 2011^*$ Mise en service: mi 2012^*

* au mieux

Comme vous le savez très probablement (cf. le dernier numéro de "Collobrières notre village ») et conformément aux engagements pris par Madame le Maire, la Municipalité de Collobrières a lancé fin 2008 un appel à projets en vue de l'implantation d'une ferme de production d'électricité d'origine photovoltaïque raccordée au réseau ERDF sur des terrains faisant partie du domaine privé communal. Aujourd'hui, les choses ayant avancé, quelques échos ayant paru dans la presse et pour compléter la réunion publique tenue fin juillet à l'Oustau dei Mouffus, le moment est venu de faire le point sur l'avancement de ce dossier.

Les enjeux

La commune de Collobrières a souhaité favoriser un projet inscrit dans une démarche de développement durable permettant de participer à l'effort national en faveur des énergies renouvelables, procurer de nouveaux revenus pour permettre de conserver et d'améliorer la qualité de vie de la population, favoriser le développement économique et social, par la création d'emplois directs permanents et promouvoir l'image du village.



Depuis quelques années la municipalité a été continuellement sollicitée par des opérateurs privés pour réaliser une installation de ce type. Il est vite apparu que la meilleure approche était de passer par un appel à projets plutôt que de négocier de gré à gré un contrat avec un opérateur.

Un accord de partenariat a été conclu avec le Symielec Var (Syndicat Mixte d'Electricité) afin de bénéficier de l'expertise du syndicat et de son assistance technique pour réaliser cet appel à projets. Au dernier trimestre 2008, un cahier des charges a été réalisé et l'appel à projets a été lancé.



Cette proposition est portée par la société PHOTEIS SAS, basée à AIX EN PROVENCE. PHOTEIS est une jeune société spécialisée dans le développement, la réalisation et l'exploitation de sites de production d'électricité photovoltaïque de grande puissance.



Panneaux photovoltaïques—crédit photos EDF

Le choix de l'opérateur

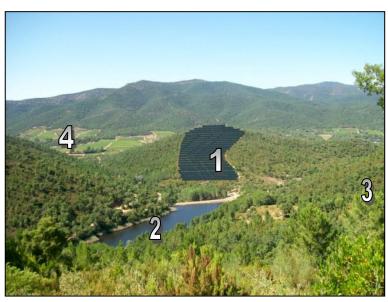
Au terme de l'appel à projets, 7 propositions ont été reçues en Mairie.

La commission de validation des projets, constituée par la commune de Collobrières, présidée par Madame le Maire, ainsi que par Philippe Icke, directeur du Symielec Var, comprenait également, Mme le Trésorier de Cuers, un représentant du Service Energie, Déchets, Air et Technologies de l'Environnement du Conseil Régional, un représentant de la direction régionale de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), un expert financier, et des représentants de la commune (élus et membres du personnel), a retenu le 13 mai 2009, après analyse des dossiers et auditions des candidats, la proposition la plus avantageuse au regard des clauses techniques exposées dans le cahier des charges de l'appel à projets.

du trimestre

L'Environnement

vers la ferme photovoltaïque



Vue de ce que pourrait être le site de la Bosque

- 1- Panneaux photovoltaïques
- 2- Retenue DFCI de Camp Bourjas
- 3—Centre jean Itard
- 4—D14 Collobrières—Pierrefeu

Cette installation aura une production annuelle estimée de 8 775 000 kWh ce qui correspond à la consommation en électricité (hors chauffage) de plus de 3500 foyers et évitera sur 25 ans la production de plus de 70 000 tonnes de gaz carbonique.

Comme vous le voyez le chemin est encore long avant de pouvoir bénéficier des watts <<made in camps Bourjas>> et les obstacles à franchir nombreux. Mais soyez assurés que l'ensemble de l'équipe municipale met tout en œuvre pour que ce projet se concrétise.

mune de recevoir plus de 120 000 € par an de loyers et de taxes pour un investissement total de 23,4 Millions d'Euros.

Ce projet, s'il aboutit, permettra à la com-

A bientôt pour d'autres informations sur ce même sujet

Michel ARMANDI

AVIS D'OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE le Projet de REVISION SIMPLIFIEE DU POS Pour la création d'un parc photovoltaïque

La procédure vise à créer deux nouvelles zones naturelles II NDph, circonscrites aux deux périmètres d'implantation du projet de réalisation d'un parc photovoltaïque, et autorisant explicitement la création de centrales photovoltaïques.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Collobrières du 16 septembre 2009 au 16 octobre 2009 inclus aux jours et heures habituelles d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h30 à 17h30) où chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

Maire de Collobrières, place de la libération 83610 COLLOBRIERES

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie :

Le vendredi 16 octobre 2009 de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur formulera sur le registre d'enquête, ses conclusions sur l'opération envisagée. Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du pu-

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

La pose de panneaux photovoltaïques par les particuliers connaît, à juste titre, un fort engouement. Mais la personne qui souhaite équiper son logement d'une telle infrastructure est dans l'obligation de répondre à certaines règles d'urbanisme.

En effet, il est nécessaire de déposer au Service Urbanisme de la Mairie, un formulaire de **déclaration de travaux**, quel que soit le lieu de résidence. Et ceci d'autant plus si le logement se situe dans les 500 mètres autour de l'Eglise Saint Pons (autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France).

La commune est bien sûre favorable à ce type de projet qui relève d'une démarche de développement durable, mais, imagine t-on notre village, demain, entièrement tapissé de panneaux solaires ? Page 7

L'Environnement

Les GARDIENS de L'ETE

Page 8

Tout l'été, lorsque le soleil darde ses rayons brulants, ou que Maître Mistral se fait menaçant, ils sont là, surveillant, guettant, assurant la sécurité des personnes et des biens, au mieux de leurs fonctions respectives.

Petit clin d'œil à ces hommes de l'ombre...

LES GENDARMES RESERVISTES

Depuis les grands incendies de 2003, un renfort de patrouilles de gendarmerie est demandé auprès de Mr le Préfet du Var et du colonel de Gendarmerie avec pour objectif la prévention auprès des touristes pour la préservation de notre massif.

4 gendarmes dont 3 réservistes ont été affectés cet été.

Ils ont patrouillé sur tout le territoire ; leur rôle a été de lutter contre la petite délinquance, d'avoir une action préventive sur les raves-parties , de veiller à l'interdiction de circulation dans le massif et d'avoir une action de prévention dans la lutte contre les incendies.

La protection du massif dans son aspect écologique est précurseur en la matière.

Collobrières est la seule commune qui demande et obtient cette Brigade. Notre territoire est immense (11 268 hectares), il est le poumon vert entre NICE et MARSEILLE, et notre vigilance ne doit pas faiblir pour préserver cet espace exceptionnel.

Cette Réserve Opérationnelle de groupement de gendarmerie, représentée par le capitaine adjoint de commandement de la compagnie de Hyères Thierry Dupin, par le lieutenant Evins, chef de la brigade de Pierrefeu et par l'adjudant Casas de Collobrières, a été saluée et chaleureusement remerciée par Madame le maire et son adjointe à la forêt, Christiane SAISON.



Complémentaires ...

L'ONF

Vous avez certainement croisé l'un de ces 4 Land Rover jaune, qui sillonnent chaque jour notre Massif durant les chaudes journées d'été, entre 11H30 et 19H. Sous les ordres du SYLVA qui coordonne l'action des véhicules, chacun a un périmètre compris entre 4000 à 8000 ha à surveiller en fonction des coupures DFCI, entre la piste Marc Robert, le Moto-cross de Pierrefeu, le col du Canadel, Grimaud et la Garde-Freinet.

Chaque véhicule, équipé d'une réserve de 600 litres et dont l'équipage compte 3 agents de l'ONF, parcourt entre 120 et 170 Km par jour.

Ces missions sont réalisées pour le compte de la DDAF, avec le concours de l'ONF et celui des Sapeurs Pompiers. Cette année, leur intervention a permis de stopper quelques petits départs de feux, avant que...

Le CCFF de Collobrières

Le Comité Communal des Feux de Forêts est présidé par Jean FEUTREN. Il comprend **53 bénévoles** dont **6 femmes**. En 2009, il a réalisé 13 jours de patrouilles les week-end et jours fériés, et plus si période d'alerte. Le Land Rover et ses 550 litres d'eau de réserve ont parcouru 1300 km cette année, soit une moyenne de **85 km par jour**, sur les pistes poussiéreuses de notre commune. Mais aucun départ de feu n'a été constaté. Merci, Monsieur Mistral!

Tout bénévole, désireux d'aider à la sauvegarde de notre Massif peut s'inscrire auprès de son président au 04-94-48-08-51 ou en Mairie.

Et rappelez-vous, lorsque sonnent les 5 coups, les hommes orange partent au feu, sur la commune, parce qu'un inconscient n'a pas mesuré son geste!



...sur le terrain!

Les SAPEURS POMPIERS

Collobrières est une des dernières communes du Var qui compte encore **autant de pompiers volontaires à l'année :**

26! Cet été, 5 saisonniers originaires d'autres départements sont venus gonfler l'effectif du village. Entre les mois de Juillet et Août, **nos sapeurs sont sortis 82 fois** : 42 VSAB (secours à la personne) et 40 fois pour incendie (sur la commune ou limitrophes).

Etre pompier, « c'est donner de sa personne, être disponible, être sportif, savoir apprécier la force du groupe, être animé par l'envie d'aider les autres, défendre une certaine éthique de la profession , être digne de l'uniforme. «

Ludovic DELLIERE, notre jeune Sergent Chef, Chef de centre de secours du village, voudrait bien que des vocations naissent !!! Alors, si vous avez + de 18 ans, et que vous vous reconnaissez dans ce portrait du bon sapeur, venez les voir durant les Fêtes de la Châtaigne ou à la Caserne tous les dimanches après-midi ; ils se feront un plaisir de vous parler de leur passion et des modalités d'enrôlement.



Mairie de Collobrières Place de la Libération 83 610 COLLOBRIERES Tél: 04 94 13 83 83 - Fax: 04 94 13 83 80 - www.collobrieres.fr

Ecoles

Le Cadre de Vie

LES CHATS et nous

Devant l'importante prolifération de chats qui entraînent des désagréments et des nuisances dans les espaces publics et privés, la commune a lancé une campagne de capture de chats sauvages ou errants pour les stériliser.

Une convention d'aide à la stérilisation des chats libres errants a été passée avec la Société Protectrice des Animaux.

Les services municipaux procéderont au ramassage des animaux errants, les conduiront au dispensaire de la SPA. La commune participe à cette campagne à hauteur de 40 € par chat.

De très nombreux enfants s'amusent dans les rues ou sur les places, et c'est à eux aussi qu'il faut penser.

Ne donnez plus à manger aux animaux sur la voie publique!



UTILISONS NOS CHEMINS RURAUX

Etre piéton et éco-citoyen

La commune est parcourue par de nombreux sentiers et chemins, aussi bien à travers le massif qu'au sein du village. Ils servaient autrefois à acheminer les différentes récoltes (châtaignes, légumes, bois,...) Le chemin des Vaubelons et le chemin des Claux sont de ceux-là et ainsi à votre disposition pour accéder sereinement au centre. Redécouvrez le plaisir de la marche : le dépaysement est assuré! Nous menons actuellement une réflexion pour leur aménagement et avons besoin de vos remarques. L'adjointe à la forêt, Christiane Saison, attend vos suggestions.

Chemin rural des VAUBELONS: il y a du neuf dans l'air

« **Rétablir la Corvée** « (allusion aux vœux de Mme le Maire en janvier 2009)

Voilà une expression toute droite sortie du Moyen-âge et qui pourrait faire sourire à notre époque. Réflexion faite, c'est

Le chemin de Vaubelons en cours de restauration

vrai que notre bon vieux chemin des Vaubelons avait des allures médiévales avec ses ornières et ses roches affleurantes, bucolique à l'ombre de ses chênes rouves mais pas vraiment confortable pour un usage au quotidien.

Alors c'est une poignée de riverains qui, par le biais de l'Association de Quartier des Vaubelons, se sont attelés à la tache pour restaurer le moyen d'accès à leur demeure : compactage de tout-venant sur les portions horizontales, bétonnage sur les parties montantes.

Le chantier concerne plus de 500 mètres de chemin. Après la première tranche de travaux, la suite se déroulera sur 12 à 18 mois, au gré de la disponibilité des volontaires et de la contribution financière de chacun des riverains pour l'achat et l'acheminement des matériaux.

Devant cette bonne volonté, comme pour le chemin de la Malière, la commune s'associera aux travaux futurs.





Page 9

La Jeunesse

Page 10

La Danse

sous toutes ses formes...

Atelier Danse Classique

Salle Paganoni; cours pour enfants et adultes. Se renseigner à la Mairie. Gym douce, détente, le vendredi de 17H30 à 18H30

LE SPORT

L'association « Rythmes et Danses »

vous propose dés le mois d'Octobre, une initiation aux danses latines, salsa, rock... Rendez-vous tous les lundis à l'Espace jeunes à partir de 18H30.

Renseignements en Mairie au 04-94-13-83-85. Laissez-vous tenter...

Le Centre aéré

Vacances de la Toussaint du 26 octobre au 4 Novembre. N'oubliez pas l'inscription au Service Jeunesse de la Mairie

> **Service Jeunesse** Tél: 04-94-13-83-85

Service Périscolaire

Au Verdon

La Passerelle-Espace jeunes d'Education et de Loisirs Collobrièrois Tel: 04.94.66.96.58

Au Festival de Cannes

Le SOC Section Foot

Saison 2009/2010 Pour les poussins et les débutants,

à partir de 6 ans.

Entrainements le Mercredi et

le Vendredi à partir de 17H30 au Stade. Renseignements sur le stade lors des entrainements

Les entraineurs : Olivier BAUDIN

et Luc GRULLIER

Allez les futurs champions!



NOUVEAU

Le Tennis Club a repris ses activités. A L'ANNEE

Tarif enfant:

70 € = licence + leçon avec entraineur

+ accès au terrain

OU 50 € = licence + accès au terrain (pas de leçon)

Tarif adulte: **70** € = accès au terrain uniquement (pas de lecon)

Deux nouveaux entraineurs vous attendent.

Le président Christian DUBUS

06-82-30-60-51 A vos raquettes!

Les cyclos des Maures

17 Octobre : la Ronde de la Châtaigne (3 parcours route proposés + 1 pour VTT)

Vous souhaitez faire une balade et retrouver ou découvrir les plaisirs de la petite reine ? Rendezvous le Mardi et le Jeudi à 8H devant le panneau « Collobrières ». Des sorties sont aussi programmées le Samedi et le Dimanche selon le calendrier.

Pour en savoir plus : Le Président Oscar BOSQUIER

06-84-04-31-68 ou cyclo-maures@ffct.org

La PASSERELLE Espace Jennes pour les 12-18 ans

LA PASSERELLE a repris ses activités le 8 septembre.

Emilie BOUSSEAU succède à Michel TOMAS au poste de directrice et une réorganisation est en cours avec un élargissement du Conseil d'Administration.

Une ouverture plus large des activités est envisagée, en inter action et en collaboration plus étroite avec le Service Jeunesse municipal.

Le projet qui sous-tend, conditionne et justifie les actions, est en cours de réécriture, en cohérence avec le projet éducatif local de la Municipalité et en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels, en particulier la Caisse d'Allocation Fami-

Toutes personnes désireuses d'entrer au Conseil d'Administration sont les bienvenues. Les ados ont besoin de

Les Fêtes de la Châtaigne

L'Espace Jeunes participera à cette manifestation (vente de gâteaux/ boissons etc....) Nous recherchons des jeunes volontaires pour ce projet mais aussi des

Au mois d'Octobre, l'Espace Jeunes organise une sortie à la Piscine Municipale de Hyères pour le passage du Brevet des 25 mètres -

(Obligatoire pour la pratique d'activités nautiques) Inscrivez-vous!



Mardi de 10h00 à 12h00 **Apprentissage** de la naviga-

tion Internet/ Recherches sur moteurs de recherches/ Création d'une boîte mail etc....

Le Jeudi de 14h00 à 19h00

Prise en main de l'ordinateur et ses composants/ Découverte du logiciel Word et de son utilisation/ Elaboration de

divers documents à l'aide de Word etc....

Les Rendez-vous de l'Automne

Les Fêtes de la Châtaigne de Collobrières, moment fort de l'économie locale, se dérouleront cette année les dimanches 11, 18 et 25 Octobre 2009.

Le plan de circulation mis en place pendant les 3 dimanches des fêtes est identique aux années précédentes. Ainsi, l'accès au village sera interdit aux voitures des visiteurs durant les trois dimanches.

Seuls les Collobriérois munis d'un laissez-passer pourront traverser le village selon le plan de circulation suivant.

A partir du 15 Septembre, les laissez-passer seront délivrés en <u>Mairie</u> de 9 heures à 12 heures et de 15 heures 30 à 17 heures 30 tous les jours ouvrables, ainsi qu'à l'<u>Office de Tourisme</u> du mardi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures (fermé le jeudi matin).

Pour justifier de leur domiciliation,

- les résidents principaux devront présenter leur carte grise
- les résidents secondaires devront présenter leur carte grise et leur feuille de taxe d'habitation.

Parkings visiteurs payants obligatoires (2 €) :

- au Stade pour les personnes venant de Gonfaron, Grimaud, Nice, Le Luc,
- aux terrains Aguettant du pont Grognier pour les personnes venant de Bormes, Cuers, Toulon.

Ce parking sera desservi par des navettes gratuites.

Bonnes castagnades automnales!



Les Brèves

La collecte des déchets

La collecte en porte-à-porte des déchets des professionnels du village (DIB = Déchets Industriels Banals provenant des professionnels, les Ordures Ménagères comme leur nom l'indique provenant des ménages), opérationnelle depuis le 8 juin, fait l'objet d'un premier bilan <u>favorable</u> car bien accueillie et bien suivie par l'ensemble des commerçants concernés, le succès de cette collecte est croissant comme le prouvent les quantités collectées.

La collecte a lieu <u>tous les jours</u>, de 14 à 16h par les services municipaux qui embarquent tous les déchets des professionnels : tri sélectif (verre, papier, emballages, cartons) <u>mais aussi et surtout les déchets résiduels</u> (sacs noirs) qui étaient auparavant déposés dans les containers gris.

Car l'objectif est double : favoriser le tri sélectif et réduire le nombre de containers dans le village, les déchets de certaines activités représentant un volume important dans les containers.

Cette opération sera conduite auprès des particuliers dans certains quartiers.

Alors félicitations, et poursuivons les efforts car certains peuvent mieux faire

Assainissement

Rappel: la facture de la redevance d'assainissement collectif du 1^{er} semestre 2009 était à régler par chèque avant le 11 septembre. Pour vos prochaines factures, pensez au *prélèvement automatique* (dossier à retirer en mairie, service Environnement, ou sur le site www.collobrieres.fr rubrique Les Services Municipaux -> Service Assainissement

Débroussaillement

Le brûlage des végétaux est autorisé à partir du ler Octobre. C'est le moment de prévoir les travaux de débroussaillement et de mettre ainsi en conformité et en sécurité votre famille et vos biens.

Depuis le 1er septembre, *Baptiste FRICAU* est notre nouveau chargé de mission au service Tourisme, remplaçant Fanny DOU, partie vers d'autres horizons.

Titulaire d'un Doctorat de Géographie, il est chargé de la gestion et du développement des produits touristiques de la commune. Sûrs de ses facultés de communication et de ses capacités de création, nous lui souhai-



tons bonne route dans notre belle commune agricole et forestière, où la protection de l'environnement et le « développement durable » seront de plus en plus au cœur de nos projets.

« Collobrières notre village » est le bulletin d'information trimestriel du village de Collobrières 83610

Gratuit -Imprimé sur papier recyclé

Directeur de la publication : Christine AMRANE

Rédaction : Nadine ALLIONE, Michel ARMANDI, Serge SAUVAYRE ...

Photos: Henri ALLONGUE, X

Conception graphique et mise en page : Nadine ALLIONE

Dépôt légal en cours - 1500 exemplaires Impression : Imprimerie NAVARRO

Mairie de Collobrières Place de la Libération 83 610 COLLOBRIERES Tél: 04 94 13 83 83 - Fax: 04 94 13 83 80 - www.collobrieres.fr

Page 11

LES FETES ESTIVALES

L'été s'achève et avec lui la série des fêtes qui ont animé le village durant les mois de juillet et d'août. Deux mois de fêtes commencées le 4 juillet avec la fête de l'indépendance des Etats Unis et terminées le 30 août par la 4ème Fête de la Chasse en passant par deux autres moments forts : la 2ème édition de la Fête Taurine le 26 Juillet, et la traditionnelle Fête des Fontaines le 16 Août, entre une série quasi ininterrompue de bals, concerts, repas dansants, lotos, spectacles et animations diverses. Certains de nos concibeaucoup. D'autres que c'est trop, que cela fait trop de bruit, ou qu'il n'y a pas assez de ceci et trop de cela ou

supputent sur le coût de tant de manifestations. **COLLOBRIERES** vit et bouge, et beaucoup nous envient un dynamisme qui n'est pas étranger à la fréquentation touristique et à la réputation de notre village, dont nombre de nos concitoyens bénéficient de manière directe ou indirecte...

Pour ce qui est du coût, que chacun se rassure, si les prestations augmentent, les subventions municipales restent identiques.

Que tous les bénévoles des associations collobrièroises soient ici remerciés, en particulier ceux du Comité de Fêtes, toyens trouvent que c'est qui sont à l'ouvrage toute l'année, et sans le dévouement desquels, les deux mois écoulés n'eusl'inverse... Quelques uns sent point été ce qu'ils furent!



La dernière grande manifestation de l'Eté a été la sortie au stade Vélodrome de Marseille pour le match de Rugby Toulon/Toulouse. Un bus et deux minibus ont été gracieusement prêtés par la Mairie. Des places gratuites étaient offertes par le RCT et le Comité Côte d'Azur. Beau moment de convivialité et de joie pour les grands et les petits collobrièrois. Et en plus, ils ont gagné!!



La commune a entrepris en 2008 une procédure de reprise des concessions perpétuelles « abandonnées ». Pour cela, du 04 Décembre 2008 au 04 Janvier 2009,

du 26 Janvier au 26 Février 2009 et du 23 Mars au 14 Avril 2009, une liste des tombes abimées ou non entretenues a été affichée au cimetière du haut et du bas ainsi que derrière la Mairie. Cela a permis de retrouver quelques propriétaires qui les ont restaurées dans les délais impartis, et nous les en remercions. Toutefois, un certain nombre de concessions sont restées sans propriétaire.

Pour ces dernières, la procédure continue, à savoir qu'à l'issue des trois prochaines années, si les

propriétaires ne se sont pas faits connaitre ou ne les ont pas réparées, elles reviendront à la commune.









Après travaux!

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Melle MAMINO Martine en Mairie au 04.94.13.83.81 ou par Email: secretariatdumaire@collobrieres.fr

PETITE NOTE DE SAISON

PARTICIPEZ À LA SAUVEGARDE DE LA TORTUE D'HERMANN: ELLE A BESOIN DE VOUS!

Les populations de tortues d'Hermann sauvages que l'on peut rencontrer dans le Var sont uniques. Elles reflètent notre qualité de vie, liée à un environnement exceptionnel. Elles sont notre patrimoine et constituent une partie de notre identité provençale. Hors, la Tortue d'Hermann, unique tortue terrestre sauvage de France, est aujourd'hui menacée d'extinction.

Aidez-nous à la protéger en rejoignant le programme de sauvegarde appelé FEDER « Des hommes et des tortues » (programme de financement européen), mis en place afin d'affiner les connaissances sur la Tortue d'Hermann, mais aussi de permettre un échange et une implication citoyenne.

Dans le cadre de ce programme, le CEEP (Conservatoire-Etude des Ecosystèmes de Provence, association régionale de protection de la nature) cherche à créer un réseau de bénévoles éco-citoyens et un « club » de propriétaires :

Bénévole éco-citoyen : votre rôle est de nous aider à recueillir un maximum d'informations sur la Tortue et son habitat (vous êtes observateur ponctuel lors de vos sorties, ou éco-citoyen en suivant régulièrement un secteur de votre choix, etc.)

Propriétaire: vous avez des tortues d'Hermann varoises non domestiques sur votre terrain mais ne savez pas comment les protéger. Nous pouvons effectuer un diagnostic gratuit chez vous et vous conseiller.

Par courrier: Virginie Leenknegt CEEP 83, 1 Place de la Convention 83340 Le Luc en Provence

Par mail: tortue.hermann@ceep.asso.fr Par téléphone : 04.94.50.38.39

